



TOUT SAVOIR SUR LA ZONE DE PROTECTION SPÉCIALE ET LA ZONE SPÉCIALE DE CONSERVATION "BAIE DE SEINE OCCIDENTALE"

Le réseau Natura 2000, c'est quoi exactement ?

Le **réseau Natura 2000** est le réseau des sites naturels les plus remarquables de l'Union Européenne. Il a pour but de contribuer à **préserver** la diversité biologique sur le territoire et de maintenir ou d'atteindre un état de **conservation favorable** des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire de la faune et de la flore.

Un site Natura 2000 peut être désigné au titre de 2 directives :



Directive Oiseaux



Directive Habitats
Faune-Flore

Les sites Natura 2000 "Baie de Seine Occidentale"

Les enjeux des sites :

- Ils représentent une zone **d'alimentation** importante pour de nombreuses espèces d'oiseaux (nicheuses, hivernantes ou de passage), la colonie de phoques veaux-marins de la Baie des Veys, les grands dauphins et les marsouins.
- **Reproduction** : Les îles Saint-Marcouf abritent des colonies d'oiseaux marins d'importance nationale, dont les dernières grandes colonies de goélands en milieu naturel.
- La Baie de Seine occidentale par sa situation abritée des vents dominants d'ouest et ses faibles profondeurs permet **le repos** de nombreuses espèces hivernantes ou en halte migratoire.

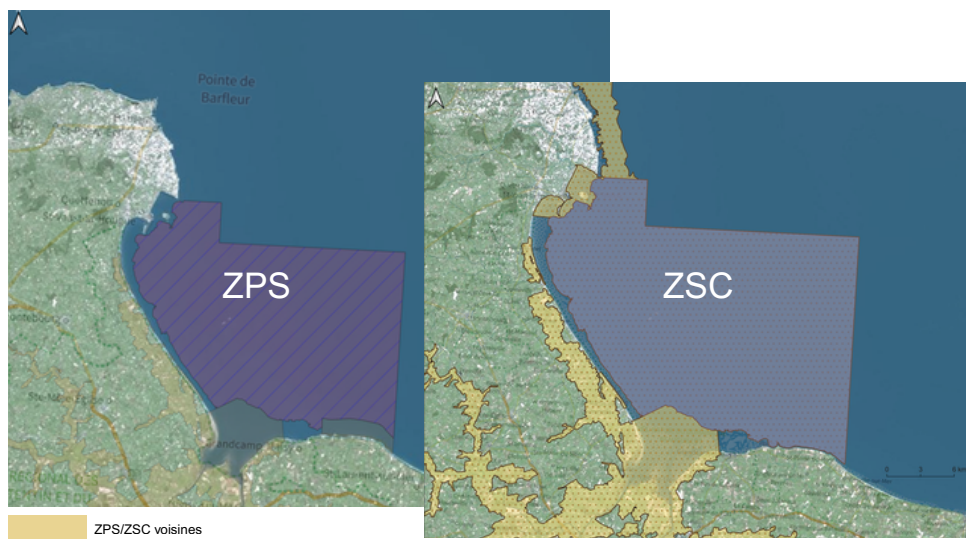
Quelques chiffres :

- ZPS :
 - Superficie : 444,88 km²
 - 100% marin
- ZSC :
 - Superficie : 455,56 km²
 - 99,98% marin et 0,02% terrestre

Les désignations des sites

Ces sites recueillent des habitats et des espèces d'intérêt communautaire (oiseaux marins, mammifères marins et poissons amphihalins). C'est pourquoi, le site a été désigné Zone de Protection Spéciale (ZPS) le 30/10/2008 en regard de la DO et Zone Spéciale de Conservation (ZSC) le 01/10/2014 en regard de la DHFF.

Situation géographique des sites Baie de Seine Occidentale



Répartition des espèces

Les poissons amphihalins : On les retrouve particulièrement aux abords des différents fleuves de la baie des Veys. Par exemple, la Vire a accueilli jusqu'à 23% de la population nationale de la grande alose (enjeu fort) ! En ce qui concerne le saumon atlantique, les populations françaises sont marginales au niveau mondial. Cette espèce était tout de même d'intérêt national dans les cours d'eau de Baie de Seine (plus de 1% de la population nationale pour la Vire et l'Orne), avant l'effondrement des populations au niveau européen.

Les mammifères marins : On observe les phoques principalement en Baie des Veys et sur les îles. Le grand dauphin est recensé en particulier entre la Pointe de Barfleur, la rade de Saint-Vaast-la-Hougue et les îles Saint-Marcouf. Les Marsouins communs, espèces très discrètes, voient leurs populations augmenter depuis quelques années.

Les oiseaux marins : ils sont présents sur tout le site, préférentiellement en mer pour les hivernants et sur les colonies (îles) en période de nidification (de février à août).

Les habitats marins

Les habitats marins de la ZSC

Enjeu fort

Enjeux prioritaires

- Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine
- Grandes criques et baies peu profondes
- Récifs (fonds rocheux)

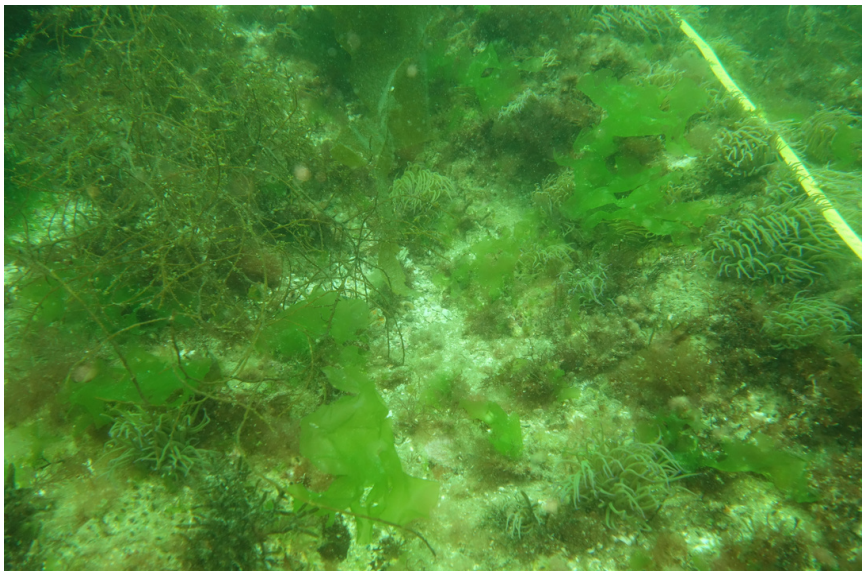
Où les trouver, quelles espèces y découvrir ?

• Sables plus ou moins envasés :

- Sur la côte et sur le fond de la Baie des Veys,
- Plus fortes densités en invertébrés (bivalve et vers) que dans les autres habitats,
- Présence d'ophiures, crevettes, crabes, mollusques et poissons plats, lançons, ...

Avec l'augmentation de l'envasement :

- Les densités/diversités spécifiques d'invertébrés sont plus importantes,
- Le milieu devient très productif et constitue des nourriceries pour les juvéniles de poissons et des zones d'alimentation pour les oiseaux et les phoques.



- **Substrats rocheux :**

- 3 secteurs : côte entre Ravenoville et Saint-Vaast-la-Hougue (roches isolées), platier rocheux de Grandcamp-Maisy et autour des îles Saint-Marcouf
- Présence de laminaires : des milieux très riches (production primaire très importante), zones de frayères et nourriceries pour de nombreux poissons

Avec l'augmentation de la profondeur et des courants :

- Absence des laminaires remplacées par des animaux fixés aux rochers comme des moulières très denses, des algues brunes, des spongiaires, des cnidaires et des ascidies
- Faunes mobiles (crustacés et poissons)



Les données sur la nature des fonds et sur les peuplements biologiques permettent de construire une carte des habitats marins.

Ces données ont été acquises principalement via des prélèvements à la benne, des traits de chalut à perche, de la plongée sous marine et des stations de vidéo fixe.

Les espèces marines

Les espèces marines de la ZSC

Enjeux prioritaires

Enjeux secondaires

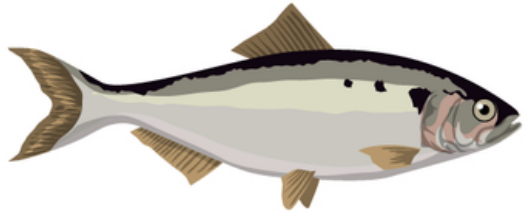
Poissons amphihalins



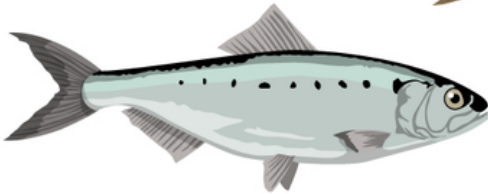
Lamproie fluviatile



Lamproie marine



Grande alose



Alose feinte



Saumon atlantique

Historiquement, **les poissons migrateurs** étaient très présents en Baie de Seine, durant le dernier quart du XIXème siècle. Ces espèces ont depuis considérablement régressé du fait de l'aménagement des cours d'eau, de la dégradation de la qualité des eaux, des habitats et de la pêche.

Les espèces marines

Les espèces marines de la ZSC

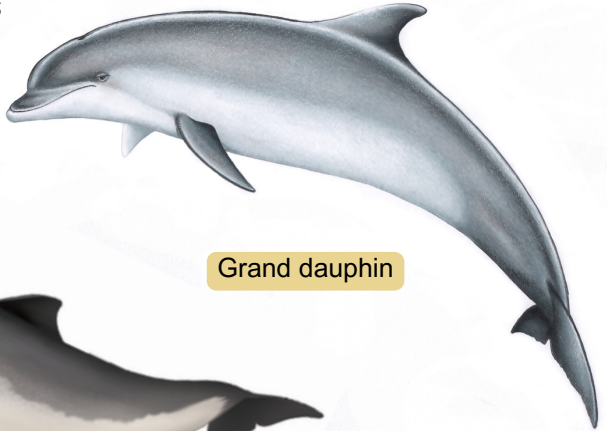
Enjeux prioritaires

Enjeux secondaires

Mammifères marins



Marsouin
commun



Grand dauphin



Phoque veau-marin



Phoque gris

Le phoque veau-marin a fait son retour en Baie des Veys au début des années 1990. La colonie est depuis devenue la deuxième de France. 7

Suivis des poissons amphihalins

Les sources de données mobilisables sont les campagnes en mer de l'IFREMER, (CGFS), les observations scientifiques à bord des navires de pêche (OBSMER), les résultats en rivière des stations de contrôles et le suivi de l'abondance de saumon (ONEMA et FDPPMA 50).

L'amélioration des connaissances des populations et des captures d'amphihalins est un des objectifs des trois documents cadre sur ces espèces (stratégie nationale, PLAGEPOMI, Plan français pour le saumon).

Suivis des mammifères marins

Phoque veau-marin et gris

Les suivis des phoques en Baie de Seine Occidentale sont réalisés par la Réserve Naturelle Nationale du domaine de Beauguillot en Baie des Veys et par le Groupe Ornithologique Normand (GONm) sur les îles Saint-Marcouf sur lesquels ils assurent également le suivi des oiseaux.

Les Phoques viennent surtout s'alimenter sur le site, mais un groupe de quelques dizaines de phoque gris vient très régulièrement se reposer sur les îles.

Cétacés

En dehors des observations opportunistes, les principales sources de données sur les cétacés sont les survols aériens. Plusieurs programmes concernent la Baie de Seine : SCANS (programme européen), SAMM (programme national) et SOHCMMN (programme de la façade Manche Mer du Nord).

Deux réseaux de connaissance des mammifères marins sont basés sur des observations « opportunistes » : le Réseau National Echouage (RNE) et OBSenMER (programme de science participative) animé par le Groupe d'Etude des Cétacés du Cotentin (GECC). Le GECC effectue également des opérations de suivis des populations de grands dauphins. Par ailleurs, des suivis par acoustique passive (hydrophones) financés par l'OFB permettront de mieux connaître la fréquentation du site par les petits delphinidés (marsouins, dauphins).

A quoi servent ces données ?

Les données récoltées permettent de diagnostiquer **l'état de conservation** des populations de la ZSC, puis d'en hiérarchiser les espèces à enjeux prioritaire.

En concertation avec les acteurs du site, cela a permis d'établir des **objectifs à long terme** qui ont pour but de **maintenir voire de restaurer** les populations et de **restaurer et protéger** les capacités d'accueil du site (zone alimentation, de repos, de reproduction).

Enjeu prioritaire

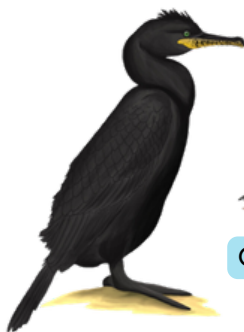
Les oiseaux marins de la ZPS

Enjeu fort

Site d'importance nationale (îles Saint-Marcouf) pour la nidification des :



Goéland argenté



Cormoran huppé



Grand cormoran



Goéland marin

Site d'importance nationale pour l'hivernage des :



Plongeon catmarin



Macreuse noire



Plongeon arctique



Harle huppé

Les autres espèces à enjeux prioritaires



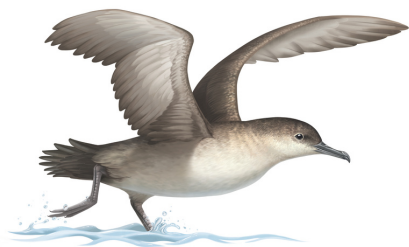
Mouette Pygmée

Mouette
mélanocéphale

Hivernage



Sterne caugék



Puffin des Baléares



Plongeon imbrin

Hivernage

Nidification à proximité



Mouette tridactyle



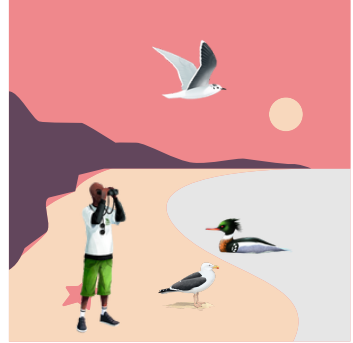
Fulmar boréal

Les **niveaux de responsabilité** de la ZPS pour chaque espèce (enjeux prioritaires et forts) ci-contre ont été déterminés en appliquant la **méthode de hiérarchisation** élaborée par l'**OFB** et le **GISOM** (**G**roupement d'**I**ntérêt **S**cientifique d'**O**iseaux **M**arins), utilisant conjointement le niveau de vulnérabilité de chaque espèce (listes rouges UICN), et la part de chaque population nationale fréquentant le site (appelée représentativité).

Suivis d'oiseaux

Les suivis scientifiques de la ZPS sont réalisés principalement par le GONm. Ils sont réalisés régulièrement, tous les ans à tous les 6 ans selon les espèces.

Les suivis se font sur le nombre d'individus en hivernage, les effectifs nicheurs par colonie, , la production de poussins, le nombre de déchet par nids, ...



A quoi servent ces données ?

Les données récoltées grâce aux comptages ont permis de diagnostiquer **l'état de conservation** des populations d'oiseaux de la ZPS, puis d'en hiérarchiser les espèces à enjeux prioritaire.

En concertation avec les acteurs du site, cela a permis d'établir des **objectifs à long terme** qui ont pour but de mieux connaître et **maintenir** les populations nicheuses et hivernantes, et de **protéger** les capacités d'accueil du site (zone alimentation, de repos, de reproduction).

Les activités marines et terrestres sur la ZPS/ZSC

En raison de la localisation géographique très côtière du site, les activités pratiquées y sont nombreuses et diversifiées : Pêche professionnelle et conchyliculture, loisirs nautiques, transport maritime, immersion de sédiments portuaires,...

L'ensemble des usages présents au sein du périmètre du site, mais également à proximité, et susceptibles d'interagir avec les habitats et espèces ayant justifié la désignation de la zone au titre de Natura 2000, est considéré.



Toutes ces activités peuvent générer des apports de déchets, de la pollution, des nuisances sonores et lumineuses ou encore une **perturbation** voire une **altération des habitats**. Il est donc impératif de les gérer de façon **durable**, afin de préserver au mieux les enjeux du site.

Objectifs et mesures de gestion du site

Une **mesure de gestion** est une mesure à mettre en œuvre afin d'**atteindre les objectifs** préalablement définis. Ces mesures permettent de répondre aux objectifs des deux directives (DO et DHFF), en cohérence avec les autres politiques marines environnementales. Au sein du site, 13 mesures de gestion ont été mises en place. Les mesures ont été priorisées et regroupées en 4 objectifs et selon qu'elles concernent la ZPS, la ZSC ou les deux. Vous retrouverez ici un exemple de mesures de gestion par grand objectif et communes à la ZSC et ZPS :

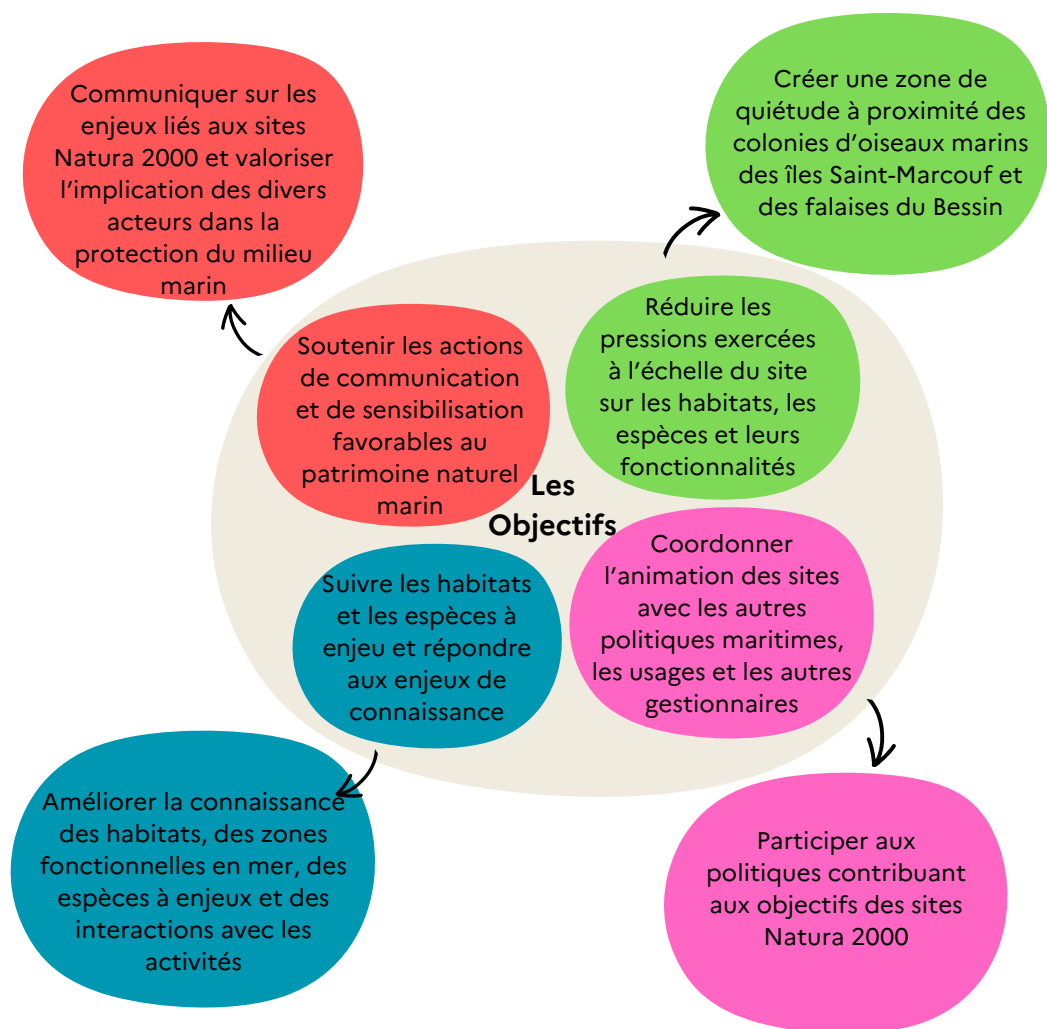


Schéma simplifié des mesures de gestion par objectif

Le site Natura 2000 de la Baie de Seine occidentale labellisé pour sa bonne gestion

La Baie de Seine Occidentale est le premier site Natura 2000 en mer français à rejoindre **la Liste verte** des aires protégées et conservées de l'IUCN. La candidature de ce site avec d'autres constitue l'une des actions phares du projet Life MarHa.

Cette labellisation s'est faite en décembre 2022, lors de la COP15 à la Convention sur la diversité biologique.

Mais qu'est-ce qu'est la liste verte ?

Depuis 2014, la Liste verte vise à reconnaître les aires protégées dont la gestion, la gouvernance et la planification sont efficaces pour la sauvegarde des espèces.



Ce que ça démontre sur le site

Cette labellisation est une véritable reconnaissance de la qualité de gestion et de gouvernance du site. La gestion conjointe entre l'OFB et le Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins de Normandie permet aux principaux acteurs locaux concernés de mieux s'approprier les enjeux et les mesures de gestion présents sur le site.

Ce site Natura 2000 en mer ouvre la voie, pour le réseau dans son ensemble, à la mise en adéquation urgente des objectifs de préservation de la nature et de transition vers des activités de pêche durable.

La Charte Natura 2000

Qu'est ce que la charte Natura 2000 ?

Il s'agit d'une **démarche volontaire** et **participative** des acteurs locaux. Elle permet à l'adhérent de marquer un acte fort d'engagement pour la **protection de la biodiversité** au sein du réseau Natura 2000. Déclinée en plusieurs bonnes pratiques, les adhérents mettent en place ces engagements à leurs niveaux (associations, professionnels, particuliers).

Qui peut adhérer à la charte ?

Tout le monde peut adhérer à la charte ! La durée de l'adhésion est de 5 ans renouvelable. Elle permet à l'adhérent de mettre en œuvre les **bonnes pratiques de gestion** et de **communiquer** sur son adhésion et sa participation à la démarche Natura 2000.

Une charte Natura 2000 contient 2 types de souscriptions, ayant chacune des modalités différentes :

- **Bonnes pratiques** : Engagements de bonnes pratiques généraux et Recommandations de bonnes pratiques générales
- **Engagements spécifiques** (dits « Loi Warsmann »)

L'adhésion se fait auprès de la Direction Départementale des Territoires et de la mer (DDTM) de la Manche ou du Calvados. Vous pouvez récupérer les documents directement sur le site "reseau manche mer du nord" sur la page du site Baie de Seine Occidentale (voir QRcode au dos).



Pêle-mêle de photos





Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
de Normandie



QRcode site Baie de Seine occidentale



Délégation de façade maritime
Manche Mer du Nord

4 rue du Colonel Fabien
BP 34
76083 Le Havre Cedex

www.ofb.gouv.fr



@ofbiodiversite



Rédaction et conception : Léa MATHIEU-DAUDE, Marine GRENIER, Sophie PONCET / OFB
Illustrations : Camille Dégardin / Office français de la biodiversité -
DONFUT ; Yves GLADU ; Delphine CURY ; Benoît DUMEAU ; Mickaël BUANIC ; Stéphane
BEILLARD ; Livier SCHWEYER ; Sylvain DROMZEE ; Sophie PONCET / Office français de la
biodiversité et William DUVERNOY /